

<https://www.snetap-fsu.fr/2024-Prestations-d-action-sociale-interministerielles-et-ministerielles.html>



2024 : Prestations d'action sociale interministérielles et ministérielles

- Les Dossiers - Action sociale -

Date de mise en ligne : lundi 11 mars 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Barème 2024 des prestations d'action sociale interministérielles et ministérielles à destination des agents du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Retrouvez la [Note de service SG/SRH/SDDPRS/2024-154](#) :

Elle contient les fiches descriptives des différentes prestations d'action sociale interministérielles et ministérielles dans leur version applicable à compter du 1er janvier 2024.

- **Voir aussi :**

Campagne d'adhésion aux prestations sociales interministérielles (PSI) 2024 au bénéfice des agents contractuels sur budget (ACB) de droit public des établissements publics d'enseignement agricole (technique et supérieur) ainsi que certains établissements publics ou opérateurs sous tutelle :

[Note de service SG/SRH/SDDPRS/2023-248](#)

Post-scriptum :

Pour en savoir plus : [Guide des prestations interministérielles d'action sociale 2023 de la FSU](#)